

Publié le 14 février 2012

Un habitat coopératif écologique pour La Réunion

La SIDR prépare, avec deux partenaires, le lancement d'un projet de logement coopératif innovant à l'Est de l'île, dans une zone rurale. A la fois social, économique et écologique, il pourrait servir d'exemple à d'autres réalisations futures.



Véritable laboratoire « d'un nouveau mode de vie », le projet « Abicoop », qui se dessine sur une douzaine d'hectares à Saint-Philippe au lieu dit Takamaka, bouleverse tous les standards de l'hébergement. « C'est une opération qui va bien au-delà d'un simple habitat, confirme Bernard Hoarau, directeur de la communication à la [SIDR](#) (Société Immobilière du Département de La Réunion), partenaire de ce projet porté par l'association Abicoop (Florence Rataud). « Le propriétaire du terrain et producteur de curcuma, François Boyer-Thomas, est le troisième partenaire de ce projet dont la SIDR assurera la construction, précise Bernard Hoarau. Il s'agit de modéliser un nouveau concept de vivre ensemble, qui pourrait être reproduit dans d'autres opérations à La Réunion ».

Premier exemple local d'habitat participatif écologique, Abicoop veut non seulement privilégier la mixité sociale en milieu rural, mais aussi impliquer ses futurs résidents dans la construction comme dans la gestion du site. Il vise également la création d'emplois en exploitant le potentiel touristique de 8 hectares de forêt primaire, et son emplacement au pied du Piton de la Fournaise. « Le développement d'activité est un autre élément clef du projet, sur une île où le taux de chômage avoisine les 30 % et atteint même les 50 % en milieu rural ».

Un éco-domaine comme pilier du projet

La diversité sociale, « bénéfique à l'ensemble des familles et capable de renforcer la dynamique d'autogestion », est un autre paramètre clé. « On imagine que des enseignants à la retraite, des artistes ou autres artisans pourraient faire partie de la trentaine de familles qui viendront s'installer sur ce domaine qui compte déjà 24 logements sociaux (LLS) réalisés par la SIDR, auxquels s'ajouteront 6 maisons écologiques proposées en accession à la propriété », ajoute le directeur de la communication. Le rez-de-chaussée de ces dernières sera aménagé par les habitants qui pourront ainsi s'impliquer dans la réalisation de leur habitation.

Abicoop repose sur la mise en synergie de ce groupe d'habitations avec le projet d'éco domaine mitoyen, tourné vers l'exploitation de curcuma. Cette plante aromatique, très utilisée en art culinaire mais dont les qualités en pharmacopée sont encore peu utilisées sur l'île, sera associée au projet sous la forme d'un atelier de transformation. Des négociations sont en cours avec association, université et le Cirad. « L'atelier s'installera dans un bâtiment commun où pourrait également voir le jour, par exemple, une résidence d'artiste ou encore une boulangerie bio, ajoute Bernard Hoarau. La création d'un sentier botanique et d'un éco camping compléterait l'ensemble à terme ». Des jardins de cocagne seront également proposés aux familles « qui bénéficieront ainsi d'une autosuffisance en fruits et légumes ».

Présenté aux médias en juin 2011, le projet est actuellement dans la phase d'acquisition du foncier. La demande de permis de construire doit être déposée courant 2012 « pour le lancement des premiers travaux d'aménagement en 2013 ».

Par Marie-Anne RAMAZZINA